

# Les de **capteurs** **territoires**

## **SYNTHESE DES TRAVAUX 2016-2018 – 20 septembre 2018**

**Entre crise des finances locales et émergence des plateformes de services, quels rôles pour les collectivités locales et leurs opérateurs ?**

**Agilité et expérimentation : tels étaient les mots clefs de la restitution des travaux des Capteurs de territoires, le laboratoire d'idées de la Fédération chargé de prendre de la hauteur sur le mouvement des Epl afin de mieux anticiper l'avenir.**



*« Les Capteurs de Territoires sont un think tank réunissant la Fédération et ses partenaires, destiné à explorer des visions possibles de l'avenir dans un certain nombre de domaines. Cette restitution doit permettre aux Entreprises publiques locales de réfléchir sur leur futur et leur positionnement, faisant ainsi en sorte que l'économie mixte reste toujours dans le sens de l'histoire »*

**Jean-Marie SERMIER**, président de la Fédération des Epl et député du Jura.

Animation par **Frédéric DUVAL**, président de F.R.E.D – Coaching & Storytelling et président de l'Institut des Jeunes élus.

Nous remercions chaleureusement **La Banque Postale et ses équipes**, partenaire du mouvement des Epl et de leur Fédération, pour son accueil au sein de ses locaux.

## Les tensions financières locales : des freins pour l'activité des Epl ?

- **Thomas ROUGIER** – Secrétaire général de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locale
- **Pascal BOLO** – Premier adjoint au Maire de Nantes et Vice-Président de Nantes Métropole

« Au niveau des finances locales, le changement viendra d'une nouvelle réforme de la fiscalité locale, avec des conséquences directes sur la dépense des collectivités », introduit Thomas ROUGIER.

On constate que depuis 30 ans, la dépense des collectivités en euros constants n'a que très peu augmenté : 1,4 % par an en moyenne. Ainsi, les dépenses de fonctionnement, souvent pointées du doigt, sont en réalité sous contrôle.

Il manque néanmoins entre 3 et 5 milliards d'euros d'investissement par an, avec un impact sur les services publics locaux. Tous les partenaires des collectivités territoriales, entreprises privées comme associations, sont directement impactés.

Les collectivités doivent donc trouver des solutions pour faire autant, voire mieux, pour moins cher, ce qui amène à un questionnement : la période actuelle ne met-elle pas l'investissement et l'expérimentation à l'épreuve ?



Rebondissant sur cette question, Pascal BOLO réclame, non pas un droit à l'erreur, mais un droit à l'expérimentation. Pour cela, l'Etat et les collectivités doivent fonctionner en totale confiance, et non en défiance comme la recentralisation générale actuelle le laisse entendre.

« Il est essentiel de laisser les collectivités territoriales expérimenter. L'État doit accorder sa confiance aux territoires et ne pas les contraindre financièrement », explique Pascal BOLO

A titre d'exemple, la ville de Nantes a restreint l'augmentation de ses dépenses de fonctionnement et a cherché des marges d'optimisation, notamment par le biais de ses Epl. Ainsi, la Semitan s'est vue demander par son actionnaire Nantes Métropole une situation d'équilibre voire d'amortisseur : dans ce cas, les efforts de la Sem combinés à celui du CICE ont joué ce rôle.

Tout cela amène Pascal BOLO à considérer que l'outil Epl permet de gagner en agilité et en souplesse, mais aussi en réactivité et en adaptabilité.

En complément, Thomas Rougier interpelle le public sur la nécessité de réinterroger la place des citoyens. En effet, la population peut avoir un rôle, éventuellement par le biais des Epl, dans la réinvention du lien entre les citoyens et la collectivité. Dans ce cas, ces derniers pourraient ainsi accompagner l'émergence d'un nouveau modèle participatif.

## Collectivités locales et Epl : quelle adaptation aux modèles économiques émergents ?

- **Isabelle BARAUD-SERFATY** – Consultante en économie urbaine, fondatrice d'IbiCity, enseignante à l'Ecole Urbaine de Sciences-Po
- **Alain DEVES** – Directeur général de la Saemes

Selon Isabelle BARAUD-SERFATY, la révolution numérique entraîne une remise en question complète des acteurs économiques à travers quatre transformations :

- Hybridation sectorielle (les approches deviennent par conséquent centrées sur l'utilisateur)
- Emergence de la multitude (l'utilisateur devient producteur de données, d'énergie, etc, ce qui le replace au centre de la société)
- Sur-mesure (il est maintenant possible de saisir finement les caractéristiques des utilisateurs afin de leur proposer des solutions adaptées)
- Importance du temps réel.

La ville se construit de plus en plus autour de l'utilisateur. Pour la collectivité, cela permet d'ajuster l'offre en temps réel. Elle doit cependant faire face à un défi : la somme des intérêts individuels ne correspond pas à l'intérêt général. Comment alors atteindre un financement optimal ? Comment doit/peut se positionner la collectivité ?



« À l'époque de l'individualisation, comment préserve-t-on le commun ? Comment la collectivité peut-elle garder la main sur les services urbains gérés par du privé ? », interroge Isabelle BARAUD-SERFATY

On constate la remise en cause du modèle de la DSP, qui fonctionnait quand les termes de l'équation étaient connus. Or, les solutions à apporter sur chaque territoire ne vont plus de soi. Le passage d'un modèle contractuel à l'actionnariat, via les Epl, peut être la solution.

Isabelle BARAUD-SERFATY souligne que les données sont maintenant un levier de ressources pour les collectivités. De même, les espaces publics tels que les trottoirs, qui permettent d'installer de nouveaux dispositifs apportant des services aux citoyens, sont un élément stratégique à se réappropriier et à conserver sous maîtrise public



Alain DEVES apporte pour sa part une illustration à ces propos, la Saemes étant un acteur important du stationnement en Ile-de-France, mais agissant dans un milieu particulièrement concurrentiel.

L'Epl mise ainsi sur l'optimisation des espaces disponibles et sur la modification des usages, notamment via le développement d'un site d'open data qui permet à tout développeur d'utiliser les données gratuitement. Cette stratégie permet à la Saemes d'exister sur le marché.

Enfin, la Saemes apporte une réflexion sur la transformation des espaces inutilisés, notamment des anciens parkings. L'une des pistes en cours d'expérimentation est ainsi la transformation de ces espaces en fermes urbaines.

« Les Epl sont proches de l'usager et sont en capacité de réinventer leur approche dans l'espace public », selon Alain DEVES

## Ville et data : quelle place pour les Epl ?

- **Philippe LABRO** – Secrétaire du laboratoire d'idées EDF « Ateliers Energie et Territoires »
- **Eric LEGALE** – Directeur général de la Sem Issy Media

Les travaux du laboratoire d'idées d'EDF ont suivi l'évolution des usages numériques pendant 18 mois. Plusieurs constats ont été dressés :

- Autonomisation de la personne, via une nouvelle dynamique d'acteurs-citoyens ;
- Augmentation sans précédent du volume de données (l'année 2017 a produit autant de données que tout ce qui avait été produit depuis le début de l'histoire de la donnée).

Il est à remarquer néanmoins que les données ne sont pas une fin en soi, mais constituent des vecteurs permettant de mettre en place un nouvel écosystème grâce à un algorithme. Ainsi, General Electric estime que seuls 5 % des données captées sont valorisables.

L'un des plus grands défis des collectivités est la préservation des données qu'elles ont collectées. Aujourd'hui, seules 6 % des collectivités locales ont crypté leurs données. D'une part, elles sont menacées par des cyber-attaques qui n'ont pas été anticipées, menaces accrues avec l'essor des objets connectés. D'autre, le rapport aux GAFAs doit faire l'objet de réflexions, voire de négociations avec les collectivités sous peine d'être dépassées par ces dernières.



« La data doit aussi être un vecteur de nouveauté et créer des écosystèmes d'innovation avec différents acteurs, dont les collectivités territoriales », selon Philippe LABRO



Eric LEGALE présente quant à lui l'expérience de la Sem Issy Media, qui accueille de nombreux projets d'expérimentation.

La mise à disposition des données ne suffit pas. L'un des enjeux identifiés est la communication et la mise en forme des données auprès des citoyens sous format exploitable.

Dans cette perspective, Eric LEGALE revient lui aussi à la nécessité d'outils agiles et autonomes permettant d'innover, en particulier les Epl.

« Les collectivités doivent expliquer aux citoyens l'utilisation de la

data qui est récoltée dans un souci de transparence et de démocratie. La souplesse des Epl permet ces innovations attendues dans le secteur numérique ».

## Intervention de clôture

- **Vincent RICORDEAU** - Cofondateur et PDG de Kisskissbankbank
- **Patrick JARRY** - Maire de Nanterre

Kisskissbankbank partage les valeurs des Epl, notamment l'intérêt général, la préférence pour le long terme, la transparence et l'esprit d'entreprise.



Créée en 2009 pour le financement participatif sous forme de dons à des projets artistiques, puis innovants, Kisskissbankbank permet maintenant de financer certains projets par des prêts accordés aux collectivités territoriales, ou ayant un impact direct sur le territoire.

Ce passage vers l'investissement a nécessité de modifier les règles de financement, notamment concernant le monopole bancaire. L'objectif était de permettre au public de devenir investisseur.

Selon Vincent RICORDEAU, « Pour les collectivités territoriales, le crowdfunding doit être un outil de participation du public et d'initiative citoyenne. Ces projets peuvent avoir un impact local réel ».

Les collectivités constituent un public particulier. En effet, les plateformes ne peuvent pas se transformer en impôt direct ou indirect. C'est pourquoi le projet doit venir d'une initiative culturelle, socio-culturelle ou solidaire de la population, à laquelle la collectivité apporte son soutien.

Au travers des projets engagés, on constate une nouvelle place du financement et du citoyen. Le financement participatif permet en effet d'allier intérêt général et territorialité.

L'un des premiers projets de collectivité financé via Kisskissbankbank est un projet de solidarité de la ville de Nanterre avec une ville jumelle en Palestine, visant à financer une ambulance pour les associations locales. Le Maire de Nanterre, Patrick JARRY, explique avoir travaillé avec le Trésor public afin de permettre aux participants de déduire leur contribution de leurs impôts, ce qui n'était pas possible à l'origine : « Le crowdfunding peut aider à faire du vivre-ensemble. Mettre en commun, c'est une plus-value ».



Quelles sont les prochaines tendances ? Probablement la possibilité pour les collectivités d'agir comme des caisses de résonance, en se mettant au service des projets qui ont un impact local et sans forcément les financer directement.

## VOS NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Crédit photo** : @EPL/Stéphane Laure

